



TARIFS DU SERVICE DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT

PRESTATIONS ÉLÈVES : Tarif annuel

DEMI-PENSION :

Forfait **5 jours** : déjeuners les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : **520.97 €**

Forfait **4 jours** : déjeuners les lundi, mardi, jeudi et vendredi : **444.96 €**

INTERNAT

N.B. L'internat n'est pas disponible pour les étudiants de BTS ni pour les élèves redoublants des classes de terminales.

Forfait **4 nuits** : accueil du lundi matin au déjeuner du vendredi : **1 380.85 €**

Forfait **interne externé** comprenant uniquement les petits-déjeuners, déjeuners et dîners du lundi midi au vendredi midi sans nuitée : **966.80 €**

N.B. : Chaque trimestre est à régler en début de période, tout trimestre commencé est dû.
Pour septembre-décembre, un paiement en 4 fois est accepté dès la rentrée, de préférence par virement : s'adresser au service de l'intendance.

Repas ponctuel au ticket : 3,91 €

RAPPEL : Les tarifs sont susceptibles d'augmenter au 1^{er} janvier de l'année suivante

TROUSSEAU ELEVES INTERNES

- **Alèse-protège matelas, imperméable (élastiques aux angles) : 90*200cm**
- Draps et couverture ou housse de couette et couette (90 cm)
- Oreiller et taie
- Nécessaire de toilette
- Chaussons
- Cadenas pour armoire (en prévoir obligatoirement un second en dépannage)

► **Les élèves internes ne doivent pas détenir de médicaments : ceux-ci seront déposés à l'infirmierie avec une photocopie de la prescription médicale qui s'y rapporte.** L'élève veillera à informer le (ou les) surveillant(s) du dortoir de l'existence de ce traitement.

N.B. : L'internat est un lieu de vie en commun, afin d'éviter tout problème il est vivement conseillé de n'apporter aucun objet de valeur et de ne pas conserver d'argent liquide, sauf en cas d'absolue nécessité et de façon très limitée.

Nous rappelons que l'internat est un lieu de travail dont l'usage est réglementé cf. Règlement Intérieur de l'internat.

Important

Les élèves internes de 2^{de} Pro M-VP et de 1^{ère} Pro M-VP pourraient être hébergés au Lycée Picasso de Périgueux en fonction des effectifs